

RUSTENHART



Près de chez vous n° 142/2023

MAIRIE

2 rue de l'Église - 68740 RUSTENHART
Tél. 03.89.49.45.06.
accueil.rustenhart@alsacefibre.fr
www.mairie.rustenhart.fr
Le lundi de 10H à 12H
Le mercredi du 16H à 18H
Le jeudi de 10H à 12H et de 16H à 18H

GROUPE SCOLAIRE

Maternelles : Tél. 03.67.35.72.76
Elémentaires : Tél. 03.68.61.05.11.
Périscolaire : Tél. 03.67.35.72.77.

ASSISTANTES SOCIALES

ENSISHEIM : Mme COLOTTI
Tél. 03.89.81.13.33.
Audrey SCHUH (pôle gérontologique)
Tél. 03.89.49.67.20.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

2 rue du Rhin à FESSENHEIM
Tél. 03.89 72.27.77.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

3b rue de l'Église - 68740 RUSTENHART
<https://rustenhart.bibenligne.fr/>
bibliotheque.rustenhart@gmail.com
Mercredi : 10h00 - 11h30
Jeudi : 16h00 - 18h00
Samedi : 10h00 - 12h00

PHARMACIE DE GARDE

N° Audiotel 3237 - www.3237.fr

CABINETS DE SOINS INFIRMIERS

Hirtzfelden : Tél. 06.43.31.84.54.
Oberhergheim : Tél. 07.71.79.52.25
Fessenheim : Tél. 03.89.48.58.38.
Dessenheim : Tél. 06.80.65.99.81.

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU
17 Gendarmerie
18 Pompiers
112 Numéro unique européen
03 89 81 29 85 SIAEP MUNCHHOUSE

✓ PERMANENCE MAIRIE

M. le Maire vous accueillera :

- **Sans rendez-vous de 8h30 à 12 h**
Les samedis 13 et 20 mai 2023
Les samedis 3 et 17 juin 2023
- **Avec rendez-vous de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h**
Le mardi 23 mai 2023
Le mercredi 21 juin 2023

✓ COMMÉMORATION DU 8 MAI



*La municipalité organise un vin d'honneur à l'issue de la cérémonie,
dans la Salle du Conseil de la Mairie*

✓ REUNION PUBLIQUE LE 9 MAI 2023



**La municipalité vous invite
à une réunion publique**

sur le thème "Voisins Vigilants, participation citoyenne"

**qui se tiendra le mardi 9 mai à 20h00,
à la salle des fêtes de Rustenhart**

La Gendarmerie présentera le dispositif .

✓ JOURNEE CITOYENNE

La journée citoyenne 2023 de Rustenhart est fixée au **10 juin 2023**.

Afin d'organiser au mieux cette journée, vous pouvez formuler vos idées d'atelier à réaliser, de travaux à effectuer... soit en contactant le secrétariat de la Mairie, soit par mail (accueil.rustenhart@alsacefibre.fr) **avant le 15 mai 2023**.

Le bulletin d'inscription est annexé au Près de Chez Vous de ce mois.

✓ MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

MAI

Le jeudi 4 mai

WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)
Parad'Ice (glaces, gaufres...)
Pili-Pili (traiteur malgache)

Le jeudi 11 mai

WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)
Stuff' Bier
Pili-Pili (traiteur malgache)
Magic Mandalas

Le jeudi 18 mai

Férié

Le jeudi 25 mai

WICKERSHEIM Daniel (maraîcher)
Parad'Ice (glaces, gaufres...)
Stuff' Bier
Pili-Pili (traiteur malgache)

Place de la Mairie

• Les différents food-trucks :

- ⇒ Lundi soir semaines impaires : **O'PANZ** (panzerotti)
06 86 25 86 45
- ⇒ Mardi soir semaines impaires **Foody's Truck**
(hamburgers...) 06 06 60 54 64
- ⇒ Tous les vendredis : **Crousti'Pizza** 06 86 25 86 45

• Nouveauté le 2^{ème} jeudi du mois

- ⇒ **Magic Mandalas** (bijoux énergétiques personnalisés en partenariat avec la société Mandalas France, importateur de pierres naturelles depuis les producteurs dans divers pays du monde)

• De retour...

- ⇒ Le traiteur malgache **PILI-PILI** (habituellement généreuses et épicées, la cuisine Malgache reflète l'influence des migrants d'Asie du Sud-Est, d'Afrique, d'Océanie, d'Inde, de Chine et d'Europe).
Rien n'est piquant, tout est fait maison à base de produits frais.

ASSOCIATIONS DE RUSTENHART

✓ LES AVENTURIERS DU PLATEAU

L'association de jeux de société, Les Aventuriers du Plateau, ouvre ses portes et vous attend nombreux chaque 1^{er} DIMANCHE des mois à venir.

Prochaines dates : **7 mai ; 4 juin et 2 juillet de 10H à 12H et de 14h à 16h** à l'Ancienne Ecole de Rustenhart (entrée gratuite).

Venez (re)découvrir une grande sélection de jeux de société, pour tous les goûts et accessible dès l'âge de 2 ans.

Pour suivre toute l'actualité de l'association, rejoignez l'association sur Facebook ou écrivez à :

lesaventuriersduplateau@gmail.com



DIVERS

✓ ORGANISATION DES COLLECTES DES FLUX DEPOSES EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Les collectes des multimatériaux impactées par les jours fériés seront réalisées comme suit :

- jeudi 4 et vendredi 5 mai : collectes habituelles,
- samedi 6 mai : collectes des PAV les plus sollicités,
- lundi 8 mai décalée au mardi 9 mai,
- mardi 9 mai décalé au mercredi 10 mai,
- jeudi 11 et vendredi 12 mai : collectes habituelles.

La collecte du verre et la collecte des biodéchets sont maintenues comme habituellement.

✓ COMPOSTEUR

Un composteur à peu de frais



La Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach vous propose de profiter de l'achat à pris réduit d'un composteur individuel de la marque Gardigame, modèle « classic », en bois, d'une capacité de 400 L. Il est fabriqué en France, dans le Jura.

60% du prix est pris en charge par la collectivité et 40% reste à la charge de l'habitant, soit 32€. Cette vente est limitée à 2 composteurs par foyer. Le prix du composteur sera directement ajouté à votre prochaine facture d'ordures ménagères.

Pour pouvoir en bénéficier vous devez :

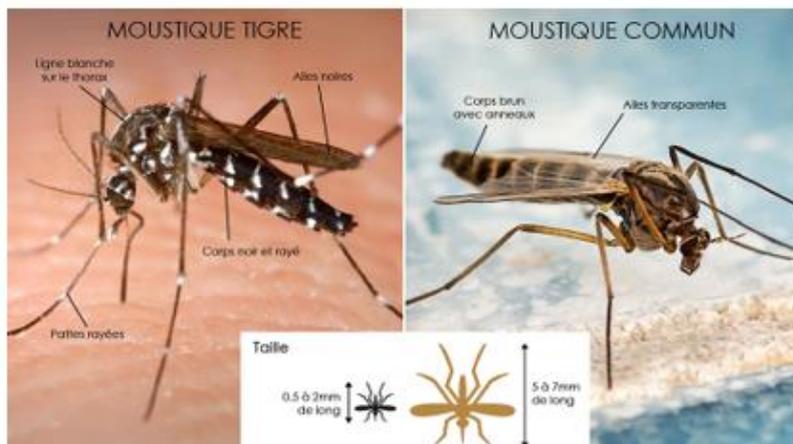
Habiter le territoire de la Communauté de Commune et y être redevable du service d'enlèvement des ordures ménagères,

Utiliser le composteur sur le territoire de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach,

Récupérer le composteur à la Communauté de Communes aux dates de distribution proposées, muni(e) d'une pièce d'identité.

Adressez votre demande directement au service prévention et gestion des déchets
au 03 89 72 02 54 ou par mail : dechets@alsacerhinbrisach.fr

✓ AGIR CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



Vous l'avez certainement croisé l'été dernier. Voici quelques gestes et conseils à mettre en place pour éviter sa prolifération. Pensez notamment à vider 1 fois par semaine tout ce qui peut stocker de l'eau stagnante, couvrez hermétiquement vos bacs de récupération, fûts et tonneaux, entretenez les gouttières de vos maisons, pièges à sables et bondes

d'évacuation, jetez vos déchets, pneus et bâches en déchetterie, et rangez à l'abri de la pluie les jouets d'enfants, brouettes, seaux et récipients divers. Si vous le pouvez, créez un équilibre, favorisez la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément. Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

Utilisez l'application « [applimoustique](https://applimoustique.brigrade-verte.fr/) » des Brigades Vertes <https://applimoustique.brigrade-verte.fr/> ainsi que le site internet du service de démoustication de la brigade verte : <https://demoustication.brigrade-verte.fr/>

✓ ENQUETE MOBILITES DURABLES



Enquête Mobilités durables

Dans le but d'améliorer les déplacements de ses habitants, la Communauté de communes Alsace Rhin Brisach réalise une grande enquête publique Mobilités Durables !

Vos retours, nous permettrons d'avoir une connaissance plus fine des besoins en mobilité cyclable et autres sur le territoire dans l'objectif d'aboutir à des actions concrètes.



Faites-nous part de votre expérience !
Les résultats sont anonymes.

Enquête ouverte jusqu'au 14 mai 2023

Pour y accéder et y participer, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant :

<https://iwa9xsn5xc3.typeform.com/to/WsmItOZh>



ou à flasher ce QR-code

Piscines dans la commune : vidange et nettoyage

Les eaux usées de piscine proviennent de deux origines : les eaux de lavage des filtres et les eaux de vidange de la piscine. Nous rappelons que les piscines familiales sont chargées de polluants, surtout sur les fins de vidange (Crèmes et huiles solaires, algicides, tensio-actifs, bactéries/virus, molécules de dégradation ou de complexation (chloroforme par ex)... tous ces composants se retrouveront dans la nappe phréatique, c'est-à-dire l'eau que nous consommons.

A Rustenhart, le Règlement d'Assainissement de la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach stipule : après neutralisation du pH, évacuer le rejet sur la parcelle dans le Milieu Hydraulique Superficiel, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un puits d'infiltration des eaux pluviales par exemple. S'appliqueront également : les consignes du syndicat des eaux SIAEP Munchhouse et environs (tel : 03 89 81 29 85) et les consignes émanant des arrêtés préfectoraux sécheresse à venir.

Selon l'article R1331-2 du Code de la santé publique, il est interdit d'introduire des eaux de vidange de piscine dans les réseaux d'assainissement collectif, c'est-à-dire au tout-à-l'égout, dans les avaloirs.

Notre commune ne disposant pas de réseau d'assainissement, voici ce qui est préconisé pour vidanger votre piscine (hors sol ou enterrée) :

Piscine au chlore

- *Soit par infiltration dans le sol, via une petite tranchée. Le chlore devra être neutralisé avant rejet : un délai minimum de 15 jours entre la fin du traitement de l'eau et la vidange devra être respecté. Attention à ce que les écoulements ne provoquent pas d'inondation sur les propriétés voisines, ce qui serait considéré par la jurisprudence comme une aggravation anormale de la servitude d'écoulement des eaux en application de l'article 640 du code civil.*

Attention aux sols très secs : le sol n'absorbe pas le trop plein d'eau, risque d'inondation. De même, on ne vide pas l'eau de sa piscine enterrée pendant ou à la fin d'une période de fortes pluies car le terrain est déjà suffisamment engorgé. Lui ajouter ces milliers de litres d'eau en un minimum de temps entraîne le risque de fissuration voire d'effondrement du bassin car le terrain totalement imbibé exerce alors une pression extrême. De plus, engorger un terrain déjà plein d'eau expose au risque d'inondation au niveau de l'habitation et/ou du voisinage.

- *Soit en faisant appel à un vidangeur professionnel si le terrain est trop petit pour un épandage (envoi des eaux traitées dans le sol).*

Piscine au sel : la vidange devra se faire obligatoirement par l'intermédiaire d'un vidangeur professionnel.

Les eaux de lavage des filtres (et autres dispositifs de recyclage) sont produites en faible quantité mais elles sont chargées en contaminants microbiologiques... Elles sont donc considérées comme polluées et assimilées à des eaux usées domestiques. Le traitement reste le même pour les piscines au chlore ou au sel :

- Le filtre consommable : Avec un filtre consommable ou à cartouche (pas de «rétro nettoyage»). Rien à signaler.
- Le filtre à sable (comme dans les piscines collectives) : Vous devez prendre en compte les Périmètres de Protection de Captage (PPC). A Rustenhart, nous sommes éloignés de cette zone.

✓ **DECLARATION OBLIGATOIRE POUR LES PISCINES DES PARTICULIERS :**

Le permis de construire est obligatoire pour toutes piscines enterrées de plus de 100 m² ou avec un abri de plus de 1,80 m de hauteur. Pour une piscine intérieure ou sous un abri de piscine de plus de 20 m², le permis est obligatoire.

Jusqu'à 100 m², une **simple déclaration** de travaux auprès de la mairie de votre commune suffit. Au-delà de 100 m², il faut une demande de permis de construire. Pour toute installation ou construction d'une piscine de plus de 10 m², une demande de travaux doit être déposée à la mairie, à l'aide du cerfa 13703. Au maximum 90 jours après l'achèvement des travaux, le propriétaire doit remplir le formulaire cerfa 6704 et s'acquitter de la taxe dédiée. **La déclaration auprès des impôts se fait pour les piscines de plus de 10 m².** Un délai de 3 mois est accordé pour effectuer la démarche à compter de la date de fin des travaux. Pour cela, vous devez vous rendre à votre centre des impôts.



IDEES SORTIES / LOISIRS



Observer à travers mon objectif - Exposition de photographies naturalistes

Maison de la nature du vieux canal à Hirtzfelden, du 08/05/2023 au 29/06/2023, Entrée gratuite.

De nombreuses activités nature sont proposées au mois de mai par la Maison de la nature du vieux canal à Hirtzfelden, de quoi passer de belles heures en famille à la découverte de notre environnement ! en mai : Les milieux humides fragiles et remarquables de Baltzenheim, La balade des insectes heureux et A la découverte des trames vertes pour les insectes sauvages pollinisateurs.

Plus de renseignements sur <https://www.vieuxcanal.eu/activites/activites-grand-public> et au 09 64 25 55 54.

✓ ROGG'ONE samedi 6 mai

A partir de 16h30, les associations du village de ROGGENHOUSE organisent le Rogg'One, fête familiale ouverte à tous, courses à pied suivies de la soirée concert en plein air. Au programme 10km, 5km, marche nordique, courses enfants, concerts, restauration, barbecue, buvettes. Inscriptions au préalable pour les courses sur <https://www.sporkrono.fr/event/roggone/> Accès libre pour les concerts et restauration à partir de 18h30.

✓ Fête de pâté chaud à HETTENSCHLAG 26 au 28 mai 2023

L'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Hettenschlag organise sa fête du pâté en croûte d'Hettenschlag Au programme soirée After Work vendredi 26 mai de 18h à 1h, soirée pâté en croûte chaud samedi 27 mai de 18h à 2h et dimanche midi (uniquement sur commande 06.13.53.14.75) avec soirée de clôture de 19h à 2h avec soirée DJ

✓ Course de l'Amitié 9ème édition

Dans le cadre de la *Fête de l'Amitié* à Fessenheim aura lieu une course de Hartheim am Rhein (Allemagne) à Fessenheim, le **vendredi 2 juin**. Trois épreuves ouvertes à tous, à partir de 16 ans, licenciés ou non : à 19h : 7,5 km de Marche nordique non chronométrée / à 19h10 : 5,7 km de course / à 19h30 : 11,7 km de course. Transfert en bus depuis Fessenheim vers les points de départ en Allemagne. Pasta party à l'arrivée, concert de The Trabants (U2 tribute band). A l'occasion de la Fête de l'Amitié, La Centrale Nucléaire de Fessenheim met en jeu deux Packs Jeux Olympiques Paris 2024 ! Participez à la tombola ! Une partie des fonds sera reversée à l'association Petits Princes.

Inscription pour les courses : jusqu'au 31 mai sur www.sporkrono.fr et par le [QRcode](#). Affichage au panneau de la mairie et Flyers à l'accueil de la mairie de Rustenhart.

le vendredi 2 juin

Vendredi 2 juin 2023

19h m. nordique 7,4 km

19h10 course 5,7 km

19h30 course 11,7 km

Pasta Party

Inscription en ligne

www.sporkrono.fr

✓ LA BICYCLETTE : 1 JOURNÉE EXCEPTIONNELLE A VELO !

2 pays pour découvrir librement les communes le long du Rhin, la faune et la flore, en France comme en Allemagne ; 5 ponts sécurisés pour circuler d'un pays à l'autre librement ; 4 places festives de 11h à 19h, de Chalampé à Marckolsheim !



Que vous soyez des cyclistes confirmés ou que vous aimiez les balades en famille, plusieurs boucles sont prévues, pour traverser les villages français et revenir par les bords du Rhin en Allemagne. Les parcours sont indicatifs et libres, ainsi que les activités proposées aux 4 places festives. Une fête du vélo et de l'amitié franco-allemande avec une restauration issue de nos 2 cultures, des animations pour petits et grands toute la journée, aux sons des harmonies, orchestres ou DJ ! Une tombola permettra de gagner de nombreux lots comme un vélo à assistance électrique. Présence de différents partenaires (ex : Alsace à vélo, Offices de Tourisme locaux).

3 temps forts :

- 13h : au barrage EDF Ile du Rhin de Marckolsheim - inauguration.
- 15h : à «la Ruhe» de Fessenheim -

25ème anniversaire du GLCT* Sud (Groupement Local de Coopération Transfrontalière).

- 17h : 10ème anniversaire du GLCT* Nord à «l'Art Rhena» et grande fête franco-allemande.

Pour en savoir plus : labicyclette-franco-allemande.eu et sur l'affiche au panneau de la mairie

Nous souhaitons un joyeux anniversaire à tous ceux et celles nés en juin et plus particulièrement à nos aînés

- 3- M. LANGLET Serge (71 ans)
- 8- M. GOETTELMANN Francis (70 ans)
- 10- M. MINOUX Jean-Michel (72 ans)
- 16- M. LARRAS René (72 ans)
- 22- M. ZWINGELSTEIN André (76 ans)
- 23- Mme GUILBERT née BERBETTE Yvette (77 ans)
- 26- M. MILANOVIC Nedeljko (74 ans)
- 29- Mme FORSTER née HEGY Suzanne (74 ans)
- 30- M. BENZ Lucien (70 ans)



La commune organise sa
7ème JOURNEE CITOYENNE
samedi 10 juin 2023
de 8H à 12H00

La journée citoyenne a pour but de mobiliser l'ensemble de la communauté autour de projets afin d'améliorer le cadre de vie au village. Cette journée est l'occasion de rencontres entre les habitants pour partager des compétences dans une ambiance conviviale.

A l'issue de cette matinée de travail, les participants partageront un repas offert par la municipalité.

Afin de vous présenter le programme, les divers chantiers et répondre à vos questions, la municipalité vous convie à la

Réunion publique d'information

Le 10 mai 2023 à 19h00

à la salle de motricité (groupe scolaire de Rustenhart)

Faites-nous part de suggestions de chantiers en déposant vos idées à la mairie avant la réunion.

Petits et grands, tout le monde peut participer selon ses moyens. Nous comptons sur votre enthousiasme pour réussir cette journée de partage et de citoyenneté !

Le Maire,
Frédéric GIUDICI



Bulletin d'inscription

**A retourner en mairie
avant le 15 mai 2023**

Nom, prénom et âge de chaque participant :

.....
.....
.....
.....

Téléphone : Courriel :

Participera aux travaux : Oui non

Prendra part au repas : Oui non

Propose de garder les enfants trop petits: Oui non

Propose de faire un gâteau : Oui non

Droit à l'image :

J'autorise la commune à utiliser les photos réalisées lors de cette journée sur tout support de communication : Oui non

Rustenhart, le

Signature :

Remarques, suggestions :